

DEC26145DAJ

**Décision du 28 septembre 2026 portant nomination de M. Olivier SANDRA en qualité de Président du
Centre de recherche Hauts-de-France par intérim**

Le Président de l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement,

Vu le code rural et de la pêche maritime, notamment ses articles R. 831-3 et R. 831-8,

Vu le décret du 23 octobre 2024 (JO du 24 octobre 2024) portant nomination de M. Philippe MAUGUIN, en qualité de
Président de l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement,

Vu la décision du 16 juin 2022 (note de service 2022-36) fixant la liste des Centres de l'Institut national de recherche pour
l'agriculture pour l'alimentation et l'environnement et leur dénomination respective,

Décide :

Article 1 :

A compter du 1^{er} octobre 2026, M. Olivier SANDRA, Directeur de Recherche de 2^{ème} classe, est nommé Président du Centre
de recherche Hauts-de-France par intérim.

Fait à Paris, le 28 septembre 2026

Le Président de l'Institut national de recherche pour
l'agriculture, l'alimentation et l'environnement,

Philippe MAUGUIN

